

1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE



LE LIEU, SON HISTOIRE, SA PERCEPTION

Une première approche du lieu

L'objectif est d'aborder le territoire par le glanage d'informations diverses : documents historiques, documents urbanistiques mais aussi -si possible- romans, films, guides touristiques ainsi que visites sur place, guidées ou non ; en résumé, tout ce qui permet de cerner le lieu et d'en dresser un portrait complet et nuancé.

LES ÉTUDES OU PROJETS EXISTANTS OU FUTURS

Repérer les données et informations utiles

Le Plan Lumière arrive «au milieu» d'une série d'autres études urbanistiques (plans directeurs, plans de mobilité, plans lumière précédents,...) ; il est donc essentiel d'en tenir compte ainsi que des grands projets urbains en cours ou futurs, de façon à les intégrer dans les recommandations du Plan Lumière.

LA CONFIGURATION URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE

Visualiser les particularités du territoire pour mieux en tenir compte dans les propositions du Plan Lumière

Une analyse fine du territoire, réalisée en croisant les données récoltées avec les repérages sur le terrain, permet d'en faire ressortir ses spécificités tant paysagères, qu'architecturales ou patrimoniales...

1.1 LA COMMUNE, SON HISTOIRE, SA PERCEPTION

Une première approche de Flémalle

Objectif - Aborder la commune par la lecture de livres et de brochures, par le glanage d'informations sur internet et sur place afin de comprendre ses caractéristiques générales. Participation à une visite guidée de la commune organisée par l'administration communale. Rencontre de personnes ressources (Police, associations, éducateurs,...).

Méthode - Collecte des informations et travail en atelier pour leur compilation.



1.1 LA COMMUNE, SON HISTOIRE, SA PERCEPTION

1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

La commune de Flémalle compte environ 25.000 habitants répartis sur une superficie de 3.700 hectares. Elle est formée depuis 1977 des entités suivantes : Les Awirs, Les Cahottes, Flémalle-Grande, Flémalle-Haute, Ivoz-Ramet et Mons-lez-Liège. Flémalle forme avec Liège, Seraing, Herstal, Saint-Nicolas et Ans l'agglomération de Liège (600 000 habitants). Elle fait donc partie de l'arrondissement administratif et judiciaire de Liège ainsi que du canton électoral et judiciaire de Grâce-Hollogne.

Commune de taille moyenne, Flémalle compte pourtant la parmi les plus denses de Wallonie. La population est nettement plus dense dans la vallée. Inversement, plus on remonte chacun des flancs de la vallée, plus la commune se révèle rurale et faiblement peuplée.

Flémalle, grâce à sa situation de part et d'autre de la Meuse, a toujours été fréquentée par l'homme. Il existe des traces remontant à la période romaine et même au temps préhistorique. Flémalle, fille de Meuse, « Flédismamalacha » pour les Romains a traversé les siècles. L'Homme s'est fixé dans la région non sans raison car Flémalle devait être un lieu enchanteur. Il a cultivé la vigne sur les nombreux coteaux exposés au soleil. Très tôt aussi, dès l'an 1102, des moulins se sont élevés le long des ruisseaux. Les francs sont passés par ici et le Moyen âge a également imprégné toute la manière de vivre de la région.

Le XVe siècle est marqué par l'apparition d'industries, ce qui va bouleverser le paysage mais aussi le mode de vie des hommes. De puissantes familles font ériger des châteaux (7 subsistent encore) qui voient défiler seigneurs et belles dames, mais aussi guerriers belliqueux semant la terreur.

Le XVIe siècle quant à lui, verra l'établissement de brasseries, de tanneries, piperies, fabriques de bateaux. Depuis, l'industrie n'a cessé d'occuper les berges de la Meuse ... c'est ainsi que Flémalle s'est profondément transformée pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

La commune reste cependant l'une des plus vertes de la région. Que l'on s'éloigne de l'industrielle vallée de la Meuse et l'on découvre des exploitations agricoles, des bois et aussi des réserves naturelles.

Les thèmes repris dans les pages suivantes ont pour objectif de dresser un portrait nuancé de la commune, en identifiant des grands thèmes façonnant l'identité et le territoire de la commune. Ces thèmes ne sont pas énumérés suivant un quelconque ordre d'importance ou de préférence.



1.1 LA COMMUNE, SON HISTOIRE, SA PERCEPTION

1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Flémalle, une commune verte... et bleue

Près de 65% du territoire de la commune est occupé par des zones vertes. Bois, terrils, cultures, parcs... La commune de Flémalle est façonnée par le nombre important de ses espaces verts, ses zones Natura 2000, ses grottes, ses zones de protection paysagères. Ces espaces verts sont répartis de manière uniforme sur tout le territoire communal. Ces espaces constituent sans aucun doute un attrait important pour tous les habitants et les visiteurs de la région. Les nombreux ruisseaux qui alimentent le creux des vallons constituent également un élément naturel valorisant du territoire.



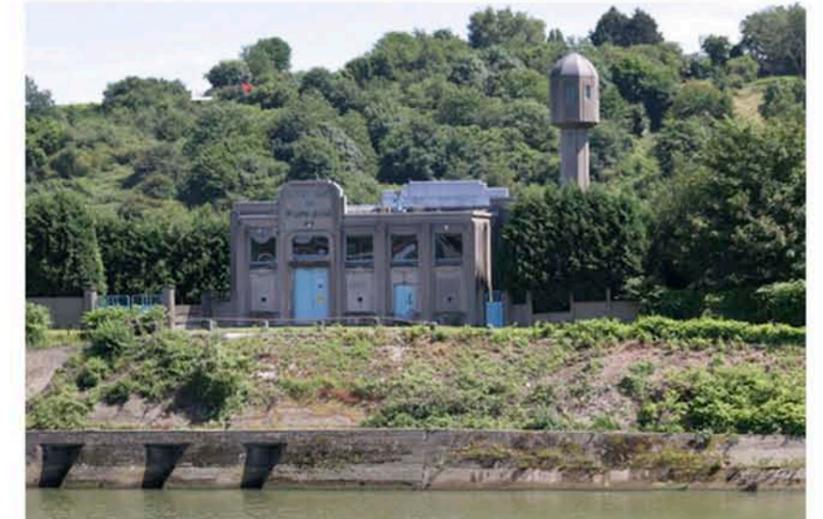
1.1 LA COMMUNE, SON HISTOIRE, SA PERCEPTION

1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Flémalle, une commune témoin de l'activité économique et industrielle

Avec ses grandes infrastructures (pont-barrage, usines sidérurgiques, stations de pompage...), le territoire de la commune, le long de la vallée mosane, est encore aujourd'hui marqué par l'activité économique et industrielle du bassin sidérurgique.

De nombreuses traces du passé industriel persistent sur les autres parties du territoire: puits de mine, terrils... Le chemin de fer est un autre témoin de ce riche passé, et présent, industriel.



1.1 LA COMMUNE, SON HISTOIRE, SA PERCEPTION

1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Flémalle, une commune rurale

Le territoire de la commune est caractérisé par la présence de nombreuses exploitations agricoles encore en activité.
Sur les plateaux, de nombreuses terres sont cultivées, surtout sur le versant Nord de la commune.
De nombreux endroits du territoire présentent encore aujourd'hui un caractère très rural.



1.1 LA COMMUNE, SON HISTOIRE, SA PERCEPTION

1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Flémalle, une commune au riche patrimoine bâti

L'histoire de Flémalle est riche de plusieurs siècles. Les châteaux et les églises, bâtiments patrimoniaux classés, constituent des éléments bâtis marquants du territoire. Ces témoins classés de l'histoire religieuse et civile constituent des points de repères du paysage de la commune. Cette perception d'une commune au riche patrimoine bâti fait uniquement référence ici au patrimoine classé du territoire.



1.1 LA COMMUNE, SON HISTOIRE, SA PERCEPTION

1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Flémalle, une commune de césures

La commune de Flémalle est caractérisée par plusieurs césures: le chemin de fer, les voies de circulation rapide, les industries, la Meuse en tant que césure naturelle.

Le franchissement des lignes de chemin de fer et de l'avenue Gonda s'effectue soit par des passages sous voies soit par des ponts. Ces césures ont certainement conditionnés un développement différencié des espaces urbains et ruraux, au Nord et au Sud de la ligne de chemin de fer par exemple. Les industries et le développement des voies rapides le long de la Meuse constituent une autre césure, paysagère cette fois.

Ces césures peuvent être considérées négativement, parce qu'elles «rompent», mais aussi positivement, par la respiration qu'elles créent.



1.1 LA COMMUNE, SON HISTOIRE, SA PERCEPTION

1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Flémalle, une commune vivante et festive

A travers une vie associative très dynamique, des lieux de culture parsemés sur le territoire, des activités festives et culturelles (fiesta du rock, la nuit des feux follets) mais également à travers ses nombreux attraits touristiques (Préhistosite de Ramioul, châteaux, fort...) et les nombreux projets en cours ou à l'étude, la commune de Flémalle se caractérise comme une commune qui bouge, qui est sans cesse en mouvement, qui est vivante...

